

COMITE PILOTAGE RESTAURANT SCOLAIRE

Jeudi 17 décembre 2015

Nom	Présents	Absents excusés	Absents non excusés
Elus			
Bruno VEYRAND	X		
Maryse LASQUELLEC	X		
Magalie BONIC	X		
Floranne DAUFFY	X		
Stanislas BOMME	X		
Agents municipaux			
Cathalina BEAUTEMPS	X		
Myriam LE DU	X		
Représentants parents d'élèves Ecole des Moulins de Juillet			
Marion RIVERET	X		
Frédéric DUPIN	X		
Représentants parents d'élèves Ecole du Sacré Cœur			
Nicolas BOURRIN	X		
François PETIT	X		
Société Ansamble			
Fabrice CORMIER	X		
Muriel CLERGE	X		

Lieu : Salle du conseil, 20h15

Ordre du jour

Tour de table / Présentation des participants
Présentation du fonctionnement du restaurant scolaire
Présentation et instauration des règles de vie
Bilan par la société Ansamble du questionnaire de satisfaction
Questions diverses

Présentation du fonctionnement du restaurant scolaire

2 services, un à 12h avec 50 élèves (école publique) puis à 12h45 avec 60/70 élèves (école privée) ce qui représente entre 10 + 15 tables ; 5 agents en salle dont 2 dès 11h30 pour préparer la salle.
Concernant les trajets école privée <-> restaurant scolaire, 5 agents accompagnateurs (1 groupe maternelle et 1 groupe primaire avec 2 accompagnants par groupe + 1 accompagnant supplémentaire pour le groupe le plus important). Changement du trajet, passage désormais par la rue des Colibris.

Présentation et instauration des règles de vie

Présentation des règles de vie par Cathalina, préparées en concertation avec le personnel de la cantine. Règles de vie imagées pour la maternelle et phrasées pour le primaire, en couleur sur format A3. → Validation par le COPIL.

Affichage en cantine, et présentation aux enfants durant la première semaine de Janvier. Possibilité de plastifier ces règles de vie pour les disposer sur quelques tables. Il a été convenu de ne pas distribuer les règles de vie pour signature à tous les enfants pour le moment (reportée si observation

d'une dérive dans les comportements). Mise en ligne sur le site Internet de la Mairie et affichage au périscolaire envisagés.

Réflexion sur la mise en place de sanctions : pas de nécessité pour l'instant, bonne gestion globale par l'équipe encadrante. A envisager si problèmes et débordements dans le futur.

Retour sur la punition collective (donnée un jour de brouhaha et d'indiscipline important) contestée par un parent. Pas de proposition concrète de la part du COPIL pour régler ce genre de difficulté rencontré par le personnel de cantine. Néanmoins, cette punition a été efficace car meilleur respect de la nourriture et du personnel désormais. De plus, punition effectuée une seule fois, la situation étant bien gérée dans l'ensemble.

Enquête de satisfaction présentée par Mr CORMIER de chez ANSAMBLE

Enquête effectuée auprès des enfants de CE1-CE2-CM1 et CM2 le 9 octobre 2015.

Bonne satisfaction globale (cf. enquête en pièce jointe).

Le problème du bruit est évoqué par le COPIL (50% d'insatisfait) sans toutefois trouver de voies d'amélioration.

Enquête des parents de l'école publique

49 retours

Satisfaction globale des parents et enfants - temps de repas bruyant néanmoins ressorti.

Questions diverses

- Nombre de personnes pour encadrement après repas : passage de 3 à 4 personnes, s'équilibrant entre la surveillance et la sieste.
- Beaucoup de parents semblent ne pas savoir à qui s'adresser pour avoir des informations sur leurs enfants à la cantine : les parents peuvent s'adresser à Cathalina, référent pour le restaurant scolaire.
- Sécurisation du trajet d'accès au restaurant → réflexion sur la possibilité de poser une barrière en sortie de chemin de l'école privée
- Problème du prélèvement automatique → en octobre, les factures sont arrivées 2 jours avant le prélèvement suite à blocage, cela ne se reproduira pas. Myriam LE DU reste à disposition des parents pour ces questions et ses coordonnées figurent en en-tête de facture.
- Les parents élus souhaitent assister à un repas : la commission accepte sous condition d'un minimum de cadrage, indiquer la date sans doute début mars, prévenir la mairie et respecter l'organisation dans la salle car le timing est très serré pour le personnel de restauration.

Prochain COPIL fixé à Mars-Avril (date précise à fixer)

Fin à 22h15